

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

chahid ZIROUT YUCEF 5° REGION MILITAIRE/

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE

AVANT RESILIATION

Vu le marché 140 /2015 du 03/09/2015 portant sur les travaux de réalisation d'un jardin d'enfants d'une capacité de 150 places à SOUK AHRAS /5 ° RM , pour un montant de 133.183.475.10 DA / TTC, et un délai de réalisation de 18 mois conclu avec l'entreprise AOURAK A/ KRIM , sise à la cité 1° novembre BITAM / BARIKA /5°RM , vu l'ordre de service de démarrage des travaux 727/2015 du 08/11/2015 notifié le 30/11/2015 ,et

-Vu l'abandon total du chantier .

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise AOURAK A/ KRIM dans un délai de 08 jours pour relancer le chantier , afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5°RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .